

Conditions Générales de Vente de BG Guillevic des stages
« Immersion Totale »

Kersantite, Aventurine, Iolite, Amazonite

Mentions légales définies par l'article L441-6 du Code du Commerce
1/2

I) Objet :

Bruno-Gabriel Guillevic, coach professionnel certifié, propose des stages « Immersion Totale » pour les particuliers et professionnels d'une durée de une demie journée, une journée, trois jours et cinq jours.

II) Conditions générales :

La vente d'une ou plusieurs journées de stage est soumise aux présentes Conditions Générales qui prévalent sur toutes conditions d'achats, sauf dérogation formelle et express de la part de BG Guillevic.

Le client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente.

BG Guillevic se réserve la possibilité de modifier ses Conditions Générales de Vente à tout moment. Dans ce cas, les modifications seront applicables aux ventes contractées dès la mise en ligne sur le site des Conditions Générales de Vente modifiées.

III) Conditions d'inscription :

Toute inscription à un stage « Immersion Totale » sera prise en compte après réception de la fiche d'inscription dûment remplie et signée, accompagnée :

- d'une attestation de responsabilité individuelle et civile
- d'un certificat médical de non contre-indication à toute activité physique en intérieur ou de plein air.

Tout stage commencé est dû en totalité.

Tout stagiaire doit être majeur sauf dérogation parentale.

IV) Modalités de paiement & délais de paiement :

Le client s'engage à payer 30% de la totalité du stage « Immersion Totale » à la signature du contrat et le solde de 70% avant la date de début du stage.

Le règlement peut, au choix du client, être effectué :

- par chèque libellé ou postal à l'ordre de BG Guillevic à l'adresse suivante :

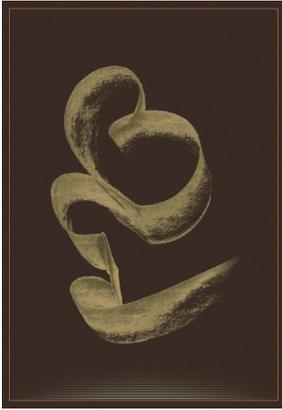
Bruno-Gabriel Guillevic Quenecouer 56160 Ploërdut

- par virement bancaire aux coordonnées suivantes :

Banque : 15589 - Guichet : 56907 - N° compte : 01688320240 - Clé RIB : 72

NB : les chèques doivent être libellés en euros et tirés sur une banque domiciliée en France ou à Monaco.

BG Guillevic
Quenecouer 56160 Ploërdut
+33 (0)6 83 96 81 04 - bg@fermedesante.com
www.fermedesante.com
Numéro SIRET : 418 963 872 00027



Conditions Générales de Vente de BG Guillevic des stages
« Immersion Totale »

Kersantite, Aventurine, Iolite, Amazonite

Mentions légales définies par l'article L441-6 du Code du Commerce
2/2

V) Tarifs :

Les tarifs sont fixés en euros et H.T. (TVA non applicable, article 293 b du Code Général des Impôts).

BG Guillevic exerçant en tant que Auto-entrepreneur, est à ce titre non soumis à la TVA.

Les prix des stages « Immersion Totale »:

1/2 journée : 150 euros

1 journée : 370 euros

3 journées : 1100 euros

5 journées : 1750 euros

Un supplément est à prendre en compte pour toute activité externe choisie par le client pendant les stages de 3 et 5 jours.

VI) Validation de l'inscription :

Quel que soit le moyen de paiement choisi par le client au stage « Immersion Totale », la prise en compte de son inscription et du paiement du stage donnera lieu à l'envoi d'un e-mail de confirmation par BG Guillevic.

En cas de non présentation physique à un stage « Immersion Totale », le client ne pourra prétendre à aucun remboursement de la part de BG Guillevic.

Tout changement de la date du stage doit se faire par écrit 21 jours avant la date initialement prévue.

BG Guillevic et les consultants externes ne peuvent être tenus pour responsables de tout accident arrivant en dehors de leur propre fait. En venant à un stage « Immersion Totale », le client s'engage en son nom et accepte les risques possibles pouvant survenir durant le stage « Immersion Totale ».

Il est interdit de consommer de l'alcool ou des produits illicites durant la totalité des activités du stage « Immersion Totale ».

VII) Intempéries :

En cas de force majeure (catastrophe naturelle, orage, météo, etc...) BG Guillevic est en droit d'annuler le stage « Immersion Totale ». Le stage sera alors reporté à une date ultérieure.

VIII) Dispositions diverses :

Préalablement à toute saisine d'un tribunal, il est convenu, sous réserve que les parties soient commerçantes, qu'elles s'efforcent d'apporter une solution amiable aux difficultés qui seraient susceptibles de survenir relativement aux Conditions Générales de Vente ou à la réalisation d'un stage « Immersion Totale ». Faute pour elles d'avoir concilié leurs points de vue, le règlement du litige sera de la compétence des Tribunaux de la cour d'appel de Lorient.

BG Guillevic
Quenecouer 56160 Ploërdut
+33 (0)6 83 96 81 04 - bg@fermedesante.com
www.fermedesante.com
Numéro SIRET : 418 963 872 00027